



GEHIN
Elise

gehin.elise@gmail.com

Directeur d'études :
Mme Armelle Varcin

Longwy est composée d'une ville haute valorisée par la présence de la citadelle Vauban classée à l'UNESCO, et d'une ville basse marquée par un **lourd passé sidérurgique**. C'est au plus fort de cette activité que la rivière qui coulait dans le centre de Longwy-bas, devenue exutoire des industries, avait été recouverte d'une dalle béton. La ville souhaite aujourd'hui revaloriser Longwy-bas, encore stigmatisé par cette période, en **mettant à jour la rivière assainie dans le centre réaménagé**.

Le projet s'empare de cette intention et propose de **découvrir la rivière sur 600 mètres**, permettant ainsi d'**aménager de manière cohérente et continue** les espaces publics principaux, à savoir le parc public et la place centrale. A travers ce périmètre, il s'agit de **mettre en valeur le paysage de la ville**, composé de coteaux boisés abrupts et de la rivière. Il s'agit également de créer un **nouveau cadre de vie urbain** où la nature trouve une place majeure.

Le projet se décline en **séquences** au travers de quais le long de la rivière ainsi que par des traversées qui développent des **nouvelles circulations** entre la ville haute et la ville basse. La découverte de la rivière permet de **redynamiser ce coeur urbain**.

La rivière à flanc de coteaux : modeler Longwy-bas par son paysage. Longwy (54)



Qualité architecturale

- Mise en valeur du cadre bâti et naturel par le **dégagement des façades** en bord d'eau et des **vues sur le grand paysage** de coteaux dominés par les boisements et la citadelle Vauban. (3)
- Création des **nouvelles berges** de la rivière comme lignes directrices des espaces publics du centre ville.
- Valorisation des **matériaux et du savoir faire local** lié à la fabrication des Emaux et Faïences de Longwy comme parement aux nouveaux murs des espaces publics. (4)
- Développement du **système de terrasses** en place et mise en valeur du **patrimoine végétal** présent dans les coteaux. (3)

Qualité de la vie sociale

- Création d'une **promenade aménagée en séquences** urbaines le long des quais de la rivière et en fonction des pôles à valoriser : du parc à la ruelle jusqu'aux grands quais centraux de la ville. (3)
- Aménagement d'une **zone 30** pour favoriser l'espace piéton et **déplacement des zones de stationnements** aux abords du centre. (6)
- Prolongation du **réseau piéton** par le développement des escaliers piétons appréciés des habitants, "les grimpeuses", pour relier le centre de la ville basse avec la ville haute et donner ainsi une **impulsion à la ville entière**. (7)
- Amélioration du cadre de vie pour les commerçants par la forte **modulabilité des espaces** : accueillir les terrasses de café, le marché et les grands rassemblements. (6)

Respect de l'environnement

- **Intégration des variations du niveau de la rivière** par la possibilité d'inonder largement certaines rives ou permettre un espace minimum toujours en eau pour garantir la vie aquatique.
- **Réutilisation des matériaux** extraits du chantier de réouverture de la rivière pour de nouveaux soutènements de berges.
- Assainissement de la rivière par la reconstitution des berges et une **revégétalisation** de la ripisylve prévoyant des espaces de frayères pour les poissons. (5)